

Bruxelles, le 27 mars 2026
(OR. en)

7757/26

LIMITE

COMPET 378
IND 214
POLCOM 119
RELEX 433
COTRA 28

NOTE POINT "A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Forum sur l'engagement géostratégique en matière de ressources - <i>Approbation d'un instrument non contraignant</i>

1. Le 10 mars 2026, la Commission a informé par écrit¹ le groupe "Compétitivité et croissance" (Industrie) de son intention de conclure un instrument multilatéral appelé "Forum sur l'engagement géostratégique en matière de ressources" (FORGE). La Commission a demandé au Conseil d'approuver la conclusion de cet instrument non contraignant au nom de l'Union, sur la base du projet de principes directeurs du FORGE, qui doivent encore être approuvés par les partenaires de celui-ci, figurant en annexe².
2. À l'initiative des États-Unis, le partenariat pour la sécurité des minéraux, auquel la Commission avait adhéré au nom de l'Union en septembre 2022, à la suite de l'autorisation du Conseil et de l'approbation par celui-ci de son mandat³, a été rebaptisé "Forum sur l'engagement stratégique en matière de ressources" (FORGE). Les travaux du FORGE seront menés conformément à ses principes directeurs.

¹ WK 3805/2026.

² WK 3805/2026 ADD 1.

³ Document 12176/1/22 REV 1.

3. Les principes directeurs du FORGE, qui figurent dans le document 7512/26, constitueraient un instrument non contraignant ne devant pas faire l'objet de négociations. Les principes directeurs énoncent les intentions du FORGE et, le cas échéant, de ses partenaires constitutifs. Ils ne sont pas juridiquement contraignants pour les partenaires.
4. Compte tenu des adaptations apportées à la structure et au contenu de la nouvelle entité désormais appelée "FORGE" et de ses nouveaux membres éventuels, une nouvelle approbation du Conseil est nécessaire pour que la Commission puisse continuer à représenter l'Union dans ce nouveau cadre et approuver les principes directeurs du FORGE susmentionnés.
5. Le groupe "Compétitivité et croissance" (Industrie) a examiné l'intention de la Commission et les principes directeurs du FORGE lors de sa réunion du 16 mars 2026. Dans l'ensemble, les délégations ont accueilli favorablement la proposition de la Commission d'adhérer, au nom de l'Union, à cet instrument multilatéral non contraignant et ont exprimé un soutien général.
6. Le 27 mars 2026, le Comité des représentants permanents a examiné l'intention de la Commission de conclure l'instrument multilatéral "Forum sur l'engagement géostratégique en matière de ressources" (FORGE) ainsi que les principes directeurs du FORGE⁴. Le Comité a soutenu l'idée d'autoriser la Commission à conclure cet instrument non contraignant au nom de l'Union.
7. Il est demandé au Conseil d'approuver, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, les principes directeurs du Forum sur l'engagement géostratégique en matière de ressources, qui figurent dans le document 7512/26, et d'autoriser la Commission à adhérer, au nom de l'Union, audit forum.

⁴ Document 7511/26.